

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
SECTEUR B - DD28- 02-38-77-33-78

résultats à afficher en mairie

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - CHARTRES METROPOLE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ERMENONVILLE LA GRANDE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - CM EAU

La synthèse annuelle 2021 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

CHARTRES METRO ERMENONVILLE GRANDE

Prélèvement	00118810	Commune	ERMENONVILLE-LA-GRANDE
Unité de gestion	0149 CHARTRES METRO ERMENONVILLE GRANDE	Prélevé le :	mardi 25 avril 2023 à 11h18
Installation	CAP 000251 LE CHEMIN DE LUCON	par :	A-B
Point de surveillance	P 0000000299 CAPTAGE DU CHEMIN DE LUCON	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET REFOULEMENT		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	12.4	°C				25.00
pH	7.3	unité pH			6.50	9.00
Chlore libre	0.74	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0.76	mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type dell'analyse : 28P10

Code SISE de l'analyse : 00124736

Référence laboratoire : LSE2304-25593

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15.00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrie NFU	<0.1	NFU				2.00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7.64	unité pH			6.50	9.00
Titre alcalimétrique complet	17.70	°f				
Titre hydrotimétrique	24.80	°f				

MINERALISATION

Chlorures	38	mg/L				250.00
Conductivité à 25°C	554	µS/cm			200.00	1100.00
Sulfates	13	mg/L				250.00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0.05	mg/L				0.10
Nitrates/50 + Nitrites/3	1.10	mg/L		1.00		
Nitrates (en NO ₃)	55	mg/L		50.00		
Nitrites (en NO ₂)	<0.02	mg/L		0.50		

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total	0.28	mg(C)/L				2.00
-------------------------	------	---------	--	--	--	------

PESTICIDES TRIAZINES

Atrazine	0.026	µg/L		0.10		
----------	-------	------	--	------	--	--

MÉTABOLITES PERTINENTS

Atrazine-2-hydroxy	<0.020	µg/L		0.10		
Atrazine-déiopropryl	<0.020	µg/L		0.10		
Atrazine déiopropryl-2-hydroxy	<0.020	µg/L		0.10		
Atrazine déséthyl	0.061	µg/L		0.10		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	0.005	µg/L		0.10		
Atrazine déséthyl déiopropryl	<0.020	µg/L		0.10		

Eau de qualité bactériologique conforme à la réglementation. Eau de qualité chimique non conforme du fait d'une teneur en nitrates supérieure à la limite admissible de 50 mg/l. Consommation déconseillée pour les femmes enceintes et les nourrissons . Unité visée par le précontentieux européen Nitrates. Le responsable de la distribution doit tout mettre en œuvre pour lever cette non-conformité.

Chartres, le 5 mai 2023

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
l'Ingénieur d'études sanitaires

signé :

Xi-Mey BANH